

Dossier (N° FUJI) :

Date de réception :

Afin de protéger nos collaborateurs et nos installations les appareils retournés doivent être débarrassés de tous résidus de produit.

Merci de joindre au matériel la déclaration de décontamination dûment complétée, dans une pochette bien fixée sur l'extérieur de l'emballage et visible par le personnel en contact avec l'appareil.

Avant de procéder au déballage d'À] æ^ã nous contrôlerons que la déclaration de décontamination est bien fournie.

Sans information écrite de la part du donneur d'ordre dans un délai de 60 jours après réception de notre offre, ce dernier reconnaît tacitement l'abandon du matériel concerné au profit de Fuji Electric. A ce titre, Fuji Electric pourra procéder à la destruction du matériel de plein droit.

Renseignements matériel :

Modèle du matériel :

Numéro de série :

Matériel Nettoyé avec :

Description de la panne :

.....

.....

Fréquence de la panne (permanente ou aléatoire) :

Affichage d'un message d'erreur (ex : "FAULT") :

Données du procédé :

Produit mesuré :	Température :
.....	Pression :

Informations sur l'expéditeur :

Société :

Nom du contact :

Tel direct :

Fax :

E-mail contact:.....

Adresse Complète :

.....

.....

***Nous déclarons avoir nettoyé l'appareil que nous vous retournons.
 Cet instrument a été débarrassé de tout résidu dangereux ou toxique.***

Fait à :

Signature & Cachet de la société :

Date :

Adresse de livraison :
 Fuji Electric France
 ZI du Brézet
 46 rue Georges Besse
 63039 Clermont-Ferrand Cedex 02

Contact :
 Service Réparation
 Tel : 04 73 98 23 79
 Fax : 04 73 98 26 99
 Mail : aurelien.barra@fujielectric.fr

Fuji Electric France S.A.S.